

Pages de Profils



Volet 2

L'aire métropolitaine de Lille (AML) s'étend, dans son versant français, de la frontière belge à Arras en passant par le bassin minier. Elle est devenue une réalité économique et sociale pour ses habitants et ses entreprises avec une intégration croissante des marchés de l'emploi, de l'habitat, de l'enseignement, de la consommation ou des loisirs. Avec l'Insee, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, chefs de file en matière de politiques de solidarité, entendent qualifier les impacts sociaux de la métropolisation dans une série d'études et souligner le rôle de la cohésion sociale et de la solidarité territoriale dans le développement métropolitain. Le second volet de cette démarche met en lumière la place des mobilités résidentielles dans les changements sociaux de l'AML et leurs conséquences sur les phénomènes de ségrégation sociale et spatiale.

Les migrations résidentielles ont pris au sein de l'aire métropolitaine de Lille une importance remarquable. Or, les groupes sociaux présentent des comportements migratoires contrastés ainsi qu'une géographie des lieux de départs et d'arrivées différents. Déjà perceptible à l'échelle des agglomérations, c'est au niveau des quartiers que l'impact des migrations résidentielles se fait le plus ressentir. Les mobilités peuvent alors être analysées de concert avec la mutation du parc de logements, un facteur lié à la transformation sociale d'un quartier.

Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : Mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires

Pierre Chaillot | Arnaud Degorre | Jérôme Fabre | Nicolas Turban
Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

Soucieux d'un développement équilibré des territoires, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, aux côtés des autres acteurs publics, s'attachent à mieux connaître les phénomènes de ségrégation sociale et spatiale en vue de les réduire. Les phénomènes de précarité s'inscrivent en effet dans une dynamique de métropolisation, tandis que les perspectives de développement des territoires semblent de plus en plus liées. D'Arras à Lille, de Béthune à Maubeuge, s'ouvre un temps de recomposition économique et sociale couvrant le vaste territoire de l'Aire métropolitaine de Lille (AML).

La mise en exergue de la concentration sociale et spatiale de la précarité et de ses principaux déterminants est au cœur du partenariat d'études engagé par l'Insee et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais. Suite au 1^{er} volet de l'analyse dédié à l'établissement d'un diagnostic social de l'AML, ce 2^{ème} volet met en évidence l'impact des migrations résidentielles des ménages en accroissant ou au contraire en réduisant la diversité socioprofessionnelle d'un territoire. D'abord observé à l'échelle des intercommunalités, ce lien entre mobilité résidentielle et transformation sociale est examiné à l'échelle des quartiers des grandes agglomérations.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSFORMATIONS SOCIALES

Auparavant structurée sous la forme d'un chapelet de villes avec leur périphérie dédiée, l'Aire métropolitaine de Lille se constitue sous la forme d'un espace interconnecté. Dans cet espace, la métropolisation constitue un ensemble complexe de transformations qui ont chacune leur temporalité propre. Les transformations économiques sont les plus rapides : l'essor du secteur tertiaire et des services s'accompagne d'une

croissance des emplois de professions intermédiaires et de cadres, en contrepartie d'une diminution des professions ouvrières. Les transformations foncières suivent le rythme de la mobilité des ménages, avec le développement de nouvelles zones résidentielles et la requalification d'anciens quartiers. Les transformations sociales sont plus lentes à se mettre en œuvre : les territoires ayant bénéficié d'une embellie économique ou d'opérations de requalification urbaine sont ainsi confrontés à une évolution contrastée de la situation sociale des habitants.

Dans une organisation territoriale de type classique où le marché du travail et les zones résidentielles sont proches et intégrées, les transformations dans le domaine économique, urbain et social ont toutes les chances de se produire de façon concordante à travers les différents espaces. Dans une organisation territoriale de type métropolitaine, fondée sur une forte mobilité à la fois sur les marchés du travail et sur les marchés résidentiels, une forme de décalage peut prendre place : les transformations sociales sont plus rapides à se diffuser dans certains espaces, et s'inscrivent dans des échelles de temps plus longues pour d'autres. Ainsi, les emplois créés sur un territoire sont en partie occupés par des actifs n'y résidant pas.

La compréhension de ces effets croisés est un enjeu majeur pour la construction de politiques publiques adaptées à l'échelle de l'aire métropolitaine. Les transformations sociales des territoires interrogent ainsi sur les formes de promotion et de mutation sociale qui conduisent à une élévation du niveau de vie et à la réduction des situations de pauvreté dans les différents espaces du Nord et du Pas-de-Calais.

LES PARCOURS ÉDUCATIFS D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE, PREMIER LEVIER DE TRANSFORMATION SOCIALE

Au fil des générations, une mobilité sociale s'observe au sein des familles, de telle sorte que la situation sociale des enfants n'est pas l'exacte reproduction de la situation sociale des parents. La question de la mobilité intergénérationnelle a fait l'objet d'une abondante littérature, mettant tantôt l'accent sur une forme d'immobilisme social, tantôt sur des mobilités entre groupes sociaux. Ainsi, au début des années 2000, plus de la moitié des fils de cadres étaient cadres, signe de reproduction ; à l'inverse, presque un quart des cadres étaient fils d'ouvriers, signe de mobilité.


Les parcours éducatifs constituent le principal levier de la mobilité intergénérationnelle. L'allongement des études se poursuit et conduit à ce que plus de 40 % des jeunes sortis de formation initiale sont aujourd'hui diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long, 45 % des jeunes sortis récemment de formation initiale accèdent à un poste de cadre, et parmi les diplômés de l'enseignement supérieur court, près de 55 % des jeunes sortis récemment de formation initiale accèdent à un poste de profession intermédiaire.

Si l'allongement des études se vérifie également en Nord-Pas-de-Calais, la relative importance des sorties précoces et le maintien d'un léger décalage par rapport aux parcours observés en moyenne nationale peut réduire la mobilité sociale issue des parcours scolaires. D'autant plus que cette mobilité est étroitement dépendante des conditions rencontrées sur le marché du travail : afin d'éviter des situations de chômage, les jeunes diplômés peuvent être conduits à accepter une situation de « déclassé », en prenant un emploi correspondant à

une catégorie socioprofessionnelle inférieure à celle habituellement liée au niveau de la formation suivie. Ainsi, parmi les 44 000 jeunes âgés de 16 à 29 ans titulaires d'un diplôme du supérieur long en Nord-Pas-de-Calais, près de 6 000 sont employés ou ouvriers ; de même, parmi les 63 000 jeunes titulaires d'un diplôme du supérieur court, près de 40 000 sont employés ou ouvriers. De la sorte, la place de la mobilité intergénérationnelle, tout en restant essentielle dans les transformations sociales de long terme, apparaît de faible ampleur à court terme.

LA PROMOTION PROFESSIONNELLE, SECOND LEVIER DE TRANSFORMATION SOCIALE

La mobilité intragénérationnelle désigne les changements de statut social qu'un individu peut connaître au cours de sa carrière. Sur la base des parcours professionnels observés au début des années 2000, près de 20 % des personnes en emploi connaissent un changement de groupe socioprofessionnel sur une période de cinq ans. Les mobilités ascendantes sont principalement liées, chez les femmes, aux passages de professions d'employée qualifiée à des professions intermédiaires. Chez les hommes, ces promotions portent sur le passage des professions d'ouvrier non qualifié à celles d'ouvrier qualifié, et des professions d'ouvrier qualifié aux professions intermédiaires.

Les mobilités intragénérationnelles n'ont toutefois qu'un impact modéré comme levier de transformation sociale des territoires. D'abord, le fait que la mobilité soit la plus marquée entre 30 et 34 ans est aussi le signe, pour les jeunes, de recrutements effectués en dessous du niveau de qualification. Ce phénomène, qualifié de déclassement social  Encadré 1, est ensuite compensé, dans une partie des cas, par des promotions vers des métiers correspondant à la formation initiale. Ensuite, le fait d'accéder à des positions plus élevées n'exclut pas les parcours inverses. Les ouvrières qualifiées ont été les plus exposées au déclassement social : au début des années 2000, une femme sur dix a connu un déclassement sur une période de cinq ans. Il s'agit principalement de femmes travaillant dans l'industrie qui, touchées par la diminution de l'emploi industriel, ont migré vers un emploi dans les services à un

Encadré 1 : LE DÉCLASSEMENT SOCIAL, UN PHÉNOMÈNE EN AGGRAVATION DANS LES TERRITOIRES UNIVERSITAIRES ET TERTIAIRES

L'approche du déclassement social correspond à la prise en compte du décalage qui peut apparaître entre le niveau de formation d'une personne et la catégorie sociale de la profession exercée. Afin d'apporter une mesure statistique de ce phénomène, nous définissons par convention qu'une personne déclassée a effectué des études supérieures (minimum BAC + 2) et exerce un emploi d'ouvrier ou d'employé.

Phénomène récent, le déclassement social commence à prendre de l'ampleur. En Nord-Pas-de-Calais, les situations de déclassement social concerneraient près de 13 800 personnes en 1990, 44 700 en 1999 et 85 800 en 2008.

Le territoire lillois (Lille et La Madeleine) se démarque par l'importance du nombre de déclassés depuis 20 ans : leur nombre serait passé de 1 700 en 1990 pour atteindre 5 500 en 1999 et 10 500 en 2008. Les territoires environnants (couronnes Nord, Sud et Est) accueillent également plus de 10 000 personnes en situation de déclassement. Par sa fonction universitaire, le cœur de l'agglomération lilloise forme de nombreux diplômés du supérieur qui peuvent ensuite rester ou partir. Tout en offrant de nombreux emplois de cadres, ce territoire se caractérise également par l'importance des professions employées, qui dans certains cas servent d'étape intermédiaire avant d'obtenir un poste en adéquation avec le niveau de formation obtenu.


Les autres pôles universitaires de l'AML, par leur fonction d'accueil des jeunes, présentent également les volumes de personnes déclassées parmi les plus élevés au sein de l'AML. En 2008 ils sont 5 800 sur le territoire roubaisien et plus de 5 000 sur Valenciennes métropole.

Les autres territoires sont différemment concernés, selon la part des jeunes dans le territoire, leur proximité avec des pôles universitaires ou des pôles tertiaires et leur profil social : ainsi, on retrouve près de 5 000 personnes en situation de déclassement dans la Communauté d'agglomération (CA) Artois Comm, 4 800 dans le territoire tourquennois, 3 700 dans la CA du Douaisis, 3 500 dans la CA Porte du Hainaut et 3 000 dans la CA Hénin-Carvin.

Les jeunes actifs en situation de déclassement semblent privilégier la proximité des pôles universitaires et tertiaires caractérisés par une surreprésentation des professions intermédiaires et des professions de cadres, celles à laquelle leur niveau de formation leur permet de prétendre, quitte à faire face à un prix du foncier plus élevé. Selon la suite de leur parcours professionnel et le caractère transitoire ou pérenne du déclassement, ce choix est susceptible de se confirmer ou, à l'inverse, de susciter des mobilités vers des espaces caractérisés par un prix du foncier plus accessible.

... ET FONCTIONNANT, DE PROCHE EN PROCHE, EN CASCADE

Le fonctionnement interne de l'AML en matière de migrations résidentielles s'articule en grande partie autour du Scot de Lille et, en son sein, autour du cœur lillois. Le dynamisme économique de Lille, sa place de capitale régionale, ainsi que la présence d'une large gamme d'établissements d'enseignement supérieur assurent au territoire lillois un rôle central dans l'organisation spatiale des échanges entre les territoires de l'AML. Cela se vérifie notamment pour l'accueil des populations étudiantes qui sont nombreuses à venir s'y installer le temps de leurs études. Mais le territoire lillois connaît aussi des départs nombreux en direction de sa périphérie. Ces départs excèdent largement les arrivées sur un territoire lillois qui enregistre ainsi, en cinq ans, un déficit migratoire de 32 000 personnes en interne à l'AML.

Des migrations en cascade  s'organisent des territoires proches de Lille en direction des Scot limitrophes du Scot de Lille. Cet éloignement progressif en direction de territoires périurbains est souvent le fait de jeunes actifs et de jeunes ménages qui, pour des


raisons de disponibilité, de cadre de vie ou de coût du foncier, ne se logent pas à Lille ou dans son immédiate périphérie. Ainsi, entre 2003 et 2008, 41 000 personnes ont quitté le Scot de Lille pour s'installer dans le Scot de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, de Flandre intérieure, de Douai et de Valenciennes.

Le reste des échanges migratoires au sein de l'AML s'établit très majoritairement entre territoires voisins, sans pour autant être toujours réciproques ou d'égale importance. Le Scot de Valenciennes échange avec l'Avesnois-Cambrésis tandis que dans le bassin minier, les principaux flux s'observent entre le Scot de Douai et de Valenciennes d'une part, le Scot de Lens-Liévin - Hénin-Carvin et le Scot de Béthune d'autre part. L'absence de flux d'importance entre le Scot de Lens-Liévin - Hénin-Carvin et de Douai fait ainsi apparaître un fonctionnement dissocié entre le versant Est et le versant Ouest du bassin minier.

DES MOBILITÉS SOCIALEMENT TYPÉES





Les caractéristiques des migrations résidentielles peuvent se trouver profondément modifiées selon le profil sociodémographique des migrants. Le cycle de vie des habitants induit des migrations différentes à chaque âge, que ce soit pour les études, l'entrée dans la vie active ou le fait de fonder une famille... De même, la catégorie sociale des habitants induit des comportements migratoires différents, avec des catégories sociales plus mobiles que d'autres (par exemple les cadres) ainsi qu'une géographie des lieux de départs et d'arrivées différents. Les territoires peuvent alors présenter des profils tantôt attractifs, tantôt répulsifs selon la catégorie sociale observée.

LE PROFIL SOCIAL DE L'AML S'EST MODIFIÉ DEPUIS 1990

Le visage de l'emploi a continuellement évolué entre 1990 et 2008 au sein de l'AML. Cette évolution se traduit par une nouvelle distribution des catégories socioprofessionnelles. La part des cadres a augmenté, passant de 3,2 % en 1990 à 3,9 % en 1999 pour atteindre 5,4 % en 2008. La part d'ouvriers diminue, passant de 14,4 % en 1990 à 13,5 % en 1999 pour s'établir à 12,7 % en 2008. Enfin la part d'employés a connu une hausse continue, passant de 10,4 % en 1990 à 11,9 % en 1999 pour approcher 13 % en 2008. Ces évolutions globales se sont fait ressentir de façon différenciée sur les territoires qui composent l'AML, avec des contributions distinctes des migrations résidentielles qui ont pu accélérer ou ralentir le processus. Afin de mettre en évidence ces effets, pour chacune des trois catégories sociales, les évolutions des territoires sont comparées à la situation globale de l'AML, considérée comme l'évolution de référence .

Encadré 2 : CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE

La typologie, appliquée à l'ensemble des EPCI de l'AML ainsi qu'aux territoires internes du Scot de Lille, rapproche deux informations. D'abord **la structure** sociale en écart à la moyenne AML en 2008. Par exemple, dans le cas des cartographies relatives aux cadres, un écart positif indique une surreprésentation des cadres sur le territoire considéré par rapport à l'AML. Un écart négatif, à l'inverse, traduit une sous-représentation. Ensuite **le solde migratoire** de la catégorie sociale observée. Son signe indique si le territoire a gagné ou perdu des cadres au jeu des migrations résidentielles. Le même principe de construction a été appliqué aux catégories sociales des cadres, des employés, des ouvriers, en 1999 comme en 2008. Cette typologie met en lumière le possible lien entre la structure sociale d'un territoire au temps t et les phénomènes migratoires intervenus entre t-1 et t. En croisant ces deux dimensions, on obtient les quatre classes suivantes :

-  CS surreprésentée - Solde positif
-  CS surreprésentée - Solde négatif
-  CS sous-représentée - Solde positif
-  CS sous-représentée - Solde négatif

LES COURONNES DE LILLE ET D'ARRAS CONTINUENT DE CONCENTRER LES CADRES...

Dans les années 1990 comme dans les années 2000, la « ceinture » du Scot de Lille et le Scot de la région d'Arras comptent une part de cadres plus importante que la moyenne de l'AML. Sur la période, ces territoires ont globalement continué, au jeu des migrations résidentielles, à gagner des cadres

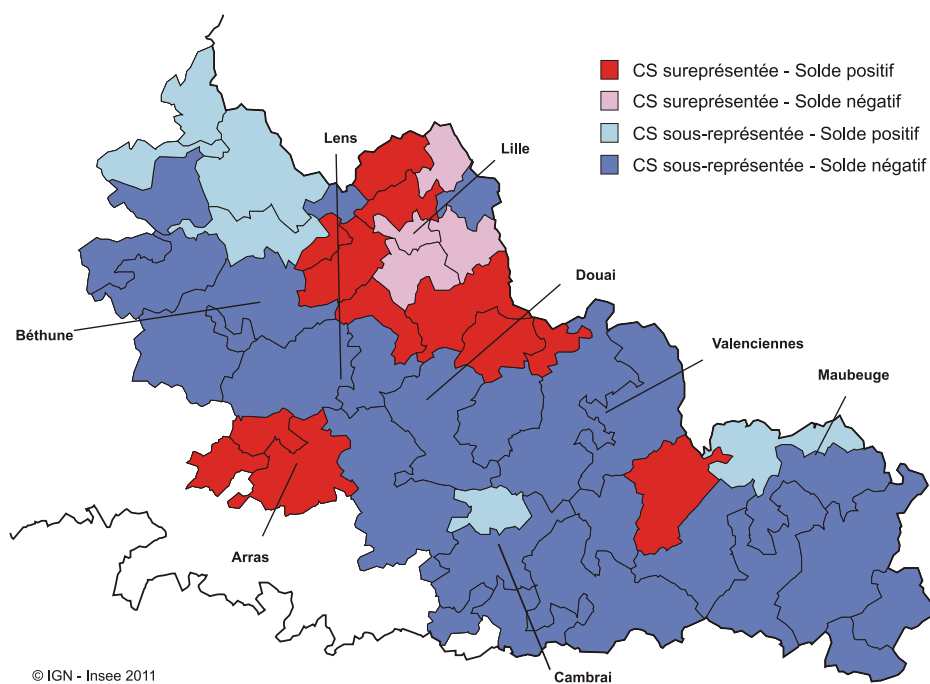
► [Cartes 1 et 2](#). C'est le cas de la couronne nord de Lille, des Weppes, du Carembault, de la couronne sud de Lille et de la Pévèle jusque la vallée de la Scarpe pour les territoires autour de Lille. C'est également le cas de la communauté urbaine d'Arras et des communautés de communes (CC) de l'Artois et du Val du Gy qui bordent l'agglomération arrageoise. Bien qu'elle regroupe une population moins nombreuse, la CC du Quercitain accueille également une proportion significative des cadres travaillant les zones voisines du Valenciennois, du Cambrésis ou du Maubeugeois.

Sur le Scot de Lille, les zones de Lille et de Villeneuve-d'Ascq ont la particularité de présenter un déficit migratoire de cadres tout en restant des territoires sur lesquels la part des cadres est supérieure à la moyenne de l'AML. Ce résultat tient à la fonction universitaire de ces espaces : la présence des facultés les conduit à accueillir des étudiants qui, pour une partie d'entre eux, deviennent cadres puis effectuent des choix résidentiels les amenant à s'installer plus en périphérie.

... AVEC UN ÉLARGISSEMENT DES FLUX RÉSIDENTIELS VERS DES ESPACES PÉRIURBAINS OU RURAUX

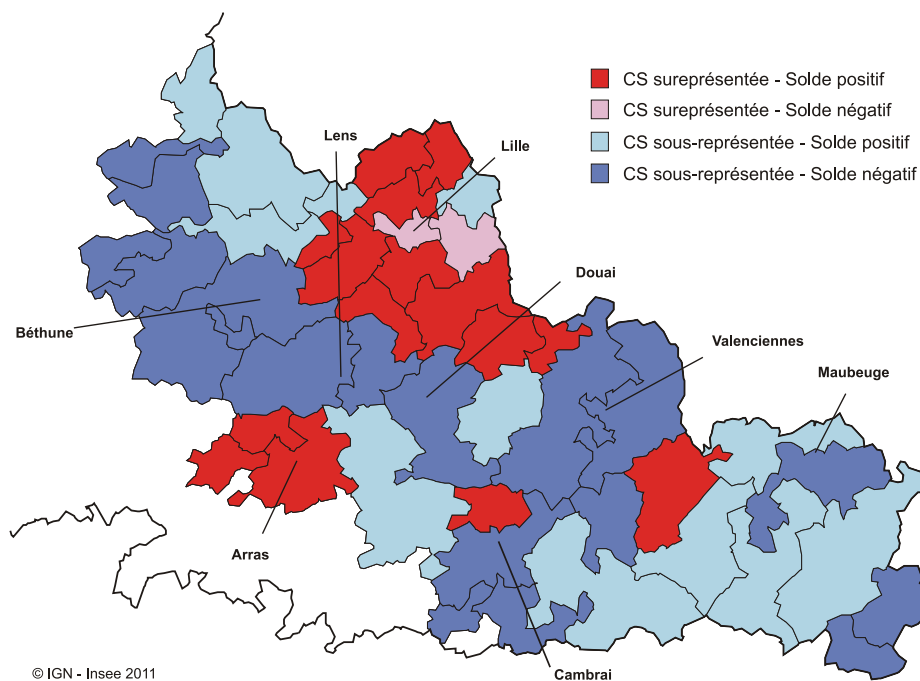
Bien qu'elle présente structurellement une moindre proportion de cadres, la Flandre s'est présentée, au cours des deux dernières décennies, comme un territoire attractif pour les choix de résidence des cadres. Une dynamique similaire s'observe

Carte 1 : PART DE CADRES ET MIGRATIONS DES CADRES DANS LES TERRITOIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN 1999



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Carte 2 : PART DE CADRES ET MIGRATIONS DES CADRES DANS LES TERRITOIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN 2008



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

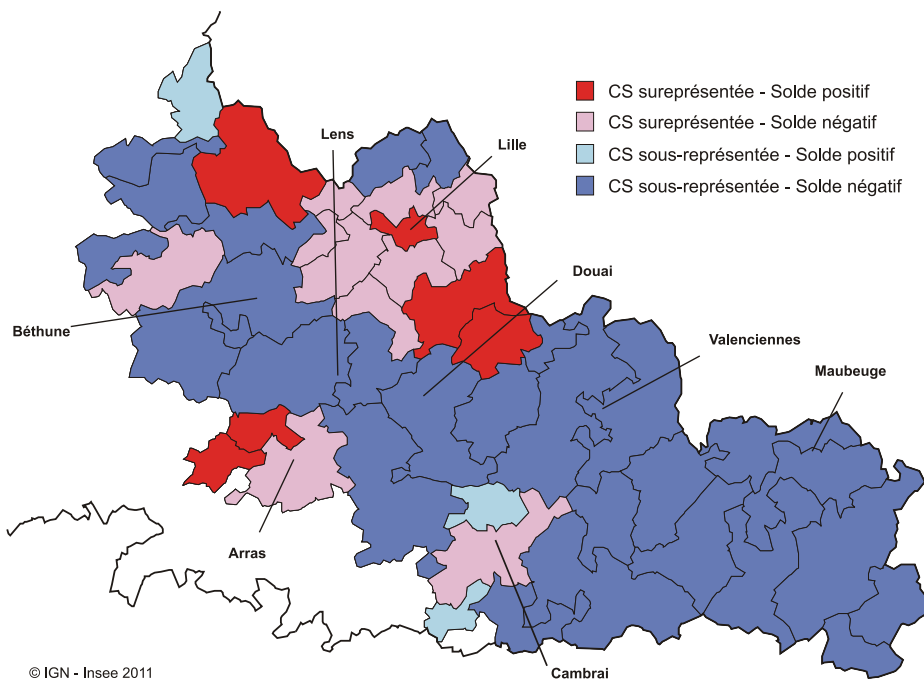
sur le Bavaisis. Dans les deux cas, les migrations résidentielles n'ont pas suffisamment joué à ce jour pour modifier la structure sociale des territoires, encore caractérisée par une surreprésentation des professions ouvrières.

L'ancien bassin minier, le Cambrésis, l'Avesnois présentaient à la fin des années 1990 une moindre part de cadres, accentuée par un déficit migratoire sur cette catégorie sociale. Dans les années 2000, la moindre présence des cadres reste générale, mais les flux migratoires présentent, localement, une inflexion. Jouxant l'Arrageois, les communautés de communes d'Osartis et Marquion enregistrent depuis 1999 un solde migratoire positif de cadres. Une situation comparable est observable dans le sud-est du département du Nord. Dans certains cas, les transformations à l'œuvre conduisent même à modifier la position relative d'un territoire dans l'échiquier social de l'AML : ainsi, le territoire de l'Ouest-Cambrésis présente en 2008 une surreprésentation de cadres, contre une sous-représentation en 1999, qui concorde avec les flux migratoires y prenant place. À l'inverse, la quasi-totalité des intercommunalités de l'ancien bassin minier, les intercommunalités autour de Maubeuge, de Fourmies et de Trélon restent des territoires où la part de cadres est inférieure à la moyenne de l'AML et où le solde migratoire de cadres reste négatif.

UNE DIFFUSION PROGRESSIVE DES CATÉGORIES SOCIALES EMPLOYÉES

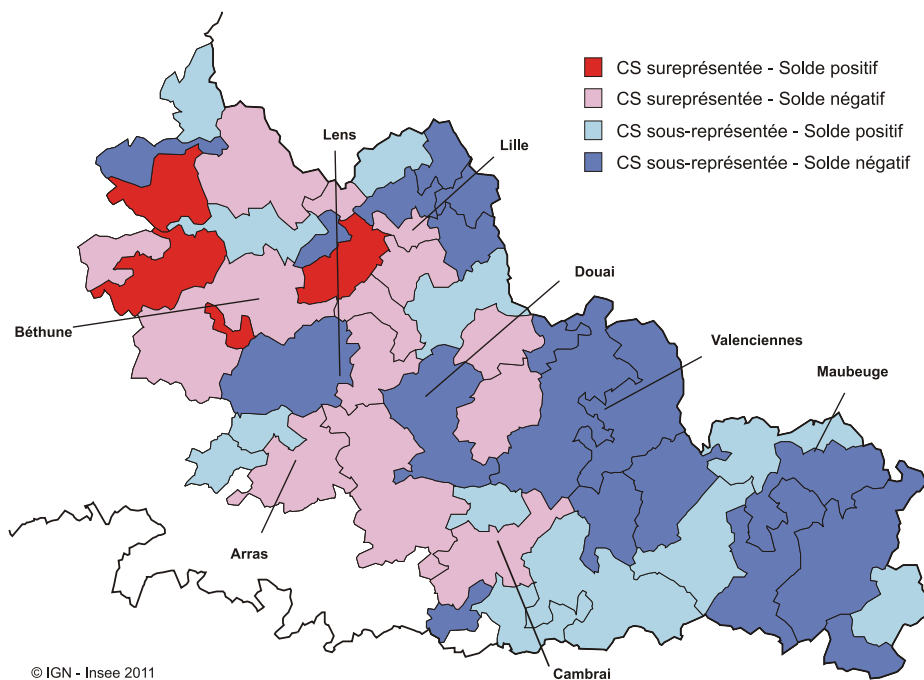
Les employés, dont la part a fortement augmenté au cours des deux dernières décennies, étaient au départ très inégalement répartis au sein de l'AML, avec les concentrations les plus fortes dans les centres urbains et leurs proches banlieues, soit au plus près des pôles d'emplois tertiaires, notamment autour de Lille et d'Arras, dans une moindre mesure sur Cambrai

Carte 3 : PART D'EMPLOYÉS ET MIGRATIONS D'EMPLOYÉS DANS LES TERRITOIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN 1999



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Carte 4 : PART D'EMPLOYÉS ET MIGRATIONS D'EMPLOYÉS DANS LES TERRITOIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN 2008



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

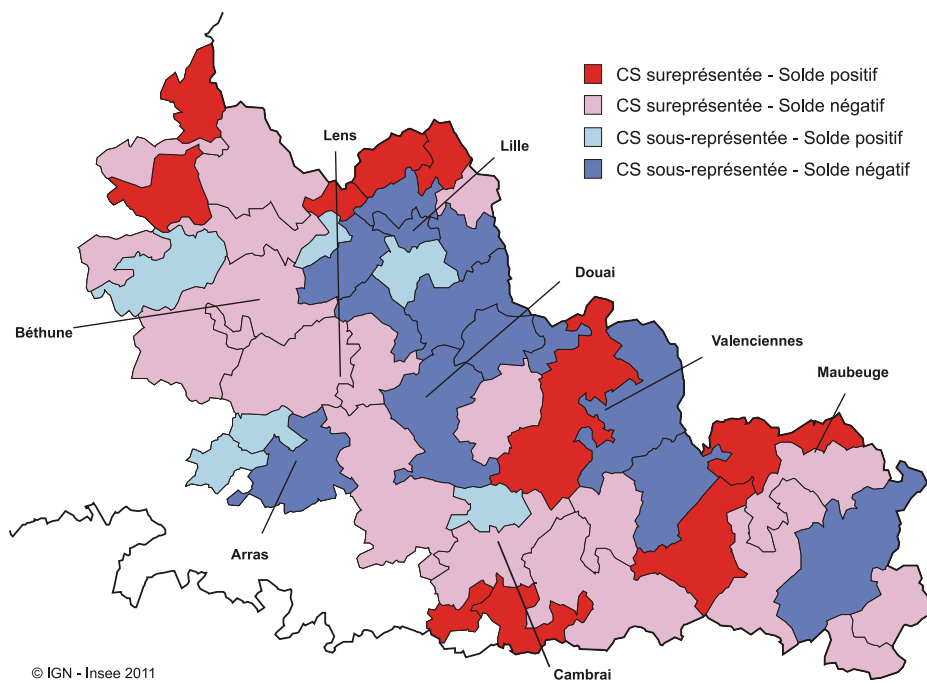
La tendance depuis est à une harmonisation de la présence des employés sur les territoires de l'AML. Une stagnation voire une baisse est constatée pour les territoires où ils étaient déjà fortement représentés comme dans la communauté de communes de l'Artois, où la part des employés a perdu 2,3 points. À l'inverse, les territoires présentant une part plus faible au départ ont enregistré des hausses significatives comme sur la CC Artois-Flandres, où la part des employés a gagné 6,2 points entre 1990 et 2008. Les migrations résidentielles des catégories sociales employées semblent s'inscrire dans ce mouvement d'équilibrage entre territoires. Ainsi, les espaces avec les parts les plus élevées d'employés présentent le plus souvent un déficit migratoire d'employés, à l'instar de Lille et de la couronne arrageoise. À l'inverse, des territoires ruraux ou périurbains avec une sous-représentation de cette catégorie sociale connaissent désormais des gains migratoires.

Certes, un phénomène de concentration persiste le long d'un axe reliant Lille à Arras, ainsi que dans des espaces à dominante résidentielle, comme dans les Flandres ou la Pévèle. De même, des territoires dont le tissu productif reste caractérisé par le secteur industriel présentent une moindre proportion d'employés et un déficit migratoire de cette catégorie sociale, comme dans le Hainaut, l'Avesnois, le Douaisis, Lens-Liévin et Roubaix-Tourcoing.

**LA MOBILITÉ DES OUVRIERS :
L'ATTRACTIVITÉ DES FRONTIÈRES EST
ET SUD DE L'AML**

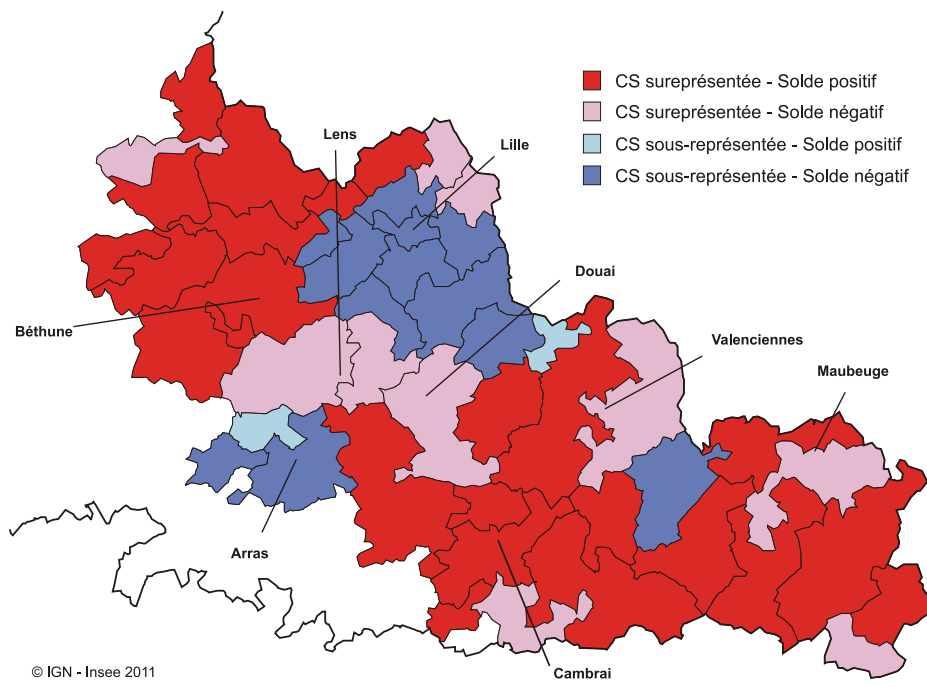
De par sa tradition industrielle, le territoire de l'Aire métropolitaine de Lille présente dans l'ensemble une proportion importante d'ouvriers. Les différents espaces de l'AML comptent en leur sein une part significative d'ouvriers, en particulier

**Carte 5 : PART D'OUVRIERS ET MIGRATIONS D'OUVRIERS
DANS LES TERRITOIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN 1999**




Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee)

**Carte 6 : PART D'OUVRIERS ET MIGRATIONS D'OUVRIERS
DANS LES TERRITOIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN 2008**



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee)

le long de l'ancien bassin minier, dans les Flandres, dans le Cambrésis, en Sambre-Avesnois.

Dans les années 1990, cette organisation sociale du territoire semblait peu liée aux flux migratoires, à l'exception de quelques territoires. Autour d'Arras et de Lille, le déficit migratoire d'ouvriers a ainsi accentué le recul des professions ouvrières en leur sein. Inversement, sur les communautés d'agglomération des Portes du Hainaut, au nord de l'agglomération lilloise et au nord-ouest de Maubeuge, la plus forte présence d'ouvriers s'est renforcée en raison d'arrivées plus nombreuses que les départs 



Dans les années 2000, les flux migratoires se sont modulés et dessinent désormais les polarités sociales entre les territoires. En particulier, les intercommunalités avec une surreprésentation d'ouvriers, à l'est au niveau des Flandres et du Béthunois, au sud avec le Cambrésis et la Sambre-Avesnois, enregistrent désormais des soldes migratoires positifs. En lien avec ces espaces, du fait des arrivées enregistrées au cours des dernières décennies, certains territoires ont vu leur proportion d'ouvriers passer au-dessus de la moyenne de l'AML, comme la CC de l'Ouest Cambrésis ou la CC Artois-Lys.

Certains espaces présentent encore des dynamiques contrastées entre leur composition sociale et leurs flux migratoires. Dans le cœur de l'ancien bassin minier, avec les CA de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et du Douaisis, s'observent à la fois une surreprésentation des professions ouvrières et un déficit migratoire. Tout en perdant des actifs ouvriers dans les échanges migratoires, le cœur du bassin minier garde ainsi une spécificité ouvrière. Dans l'est de l'ancien bassin minier, en lien avec la résistance de l'emploi industriel, un léger regain des

professions ouvrières est enregistré sur Valenciennes Métropole entre les années 1990 et les années 2000, passant d'une sous-représentation à une surreprésentation. Au delà des mobilités résidentielles, ces territoires témoignent combien la restructuration ou au contraire le maintien de l'emploi industriel compte sur les évolutions sociales des espaces.

DES POLARITÉS SOCIALES AU SEIN DES COMMUNES EN PERPÉTUELLES ÉVOLUTIONS

Si les effets sociaux des migrations résidentielles s'observent en partie à l'échelle des intercommunalités, c'est au niveau territorial le plus fin, celui des quartiers ¹, que leur impact se fait le plus ressentir. L'ampleur des migrations résidentielles y est d'ailleurs soutenue : parmi les habitants du Nord-Pas-de-Calais ayant déménagé au cours des 5 dernières années, 35 % ont changé de résidence au sein d'une même commune.

La photographie sociodémographique des populations vivant dans les quartiers des pôles urbains de l'AML  retrace la cartographie des situations de pauvreté et de précarité établie dans le premier volet de cette démarche d'études . Les étudiants ou les jeunes cadres sont concentrés dans la moitié nord de Lille (classe 1). Une fois en couple, souvent avec des enfants (classe 2), ils sont surreprésentés dans certaines banlieues lilloises (Marcq-en-Barœul...), dans les espaces périurbains lillois, autour d'Arras ou aux franges de l'ancien bassin minier. Ils se retrouvent également dans quelques rares quartiers des principales agglomérations de l'ancien bassin minier (Valenciennes, Douai, Lens). Les familles plus modestes, jeunes (classe 3) ou plus âgées (classe 4) sont localisées dans Lille Sud ou

dans les proches banlieues, autour de Roubaix et de Tourcoing et dans l'ensemble du bassin minier. Enfin, les ménages les plus âgés (classe 5) sont présents autour de Lille et par ailleurs souvent à proximité des ménages peu aisés.

En une vingtaine d'années, la cartographie sociale de l'AML a fortement évolué puisque près de la moitié des quartiers a vu son profil sociodémographique changer.

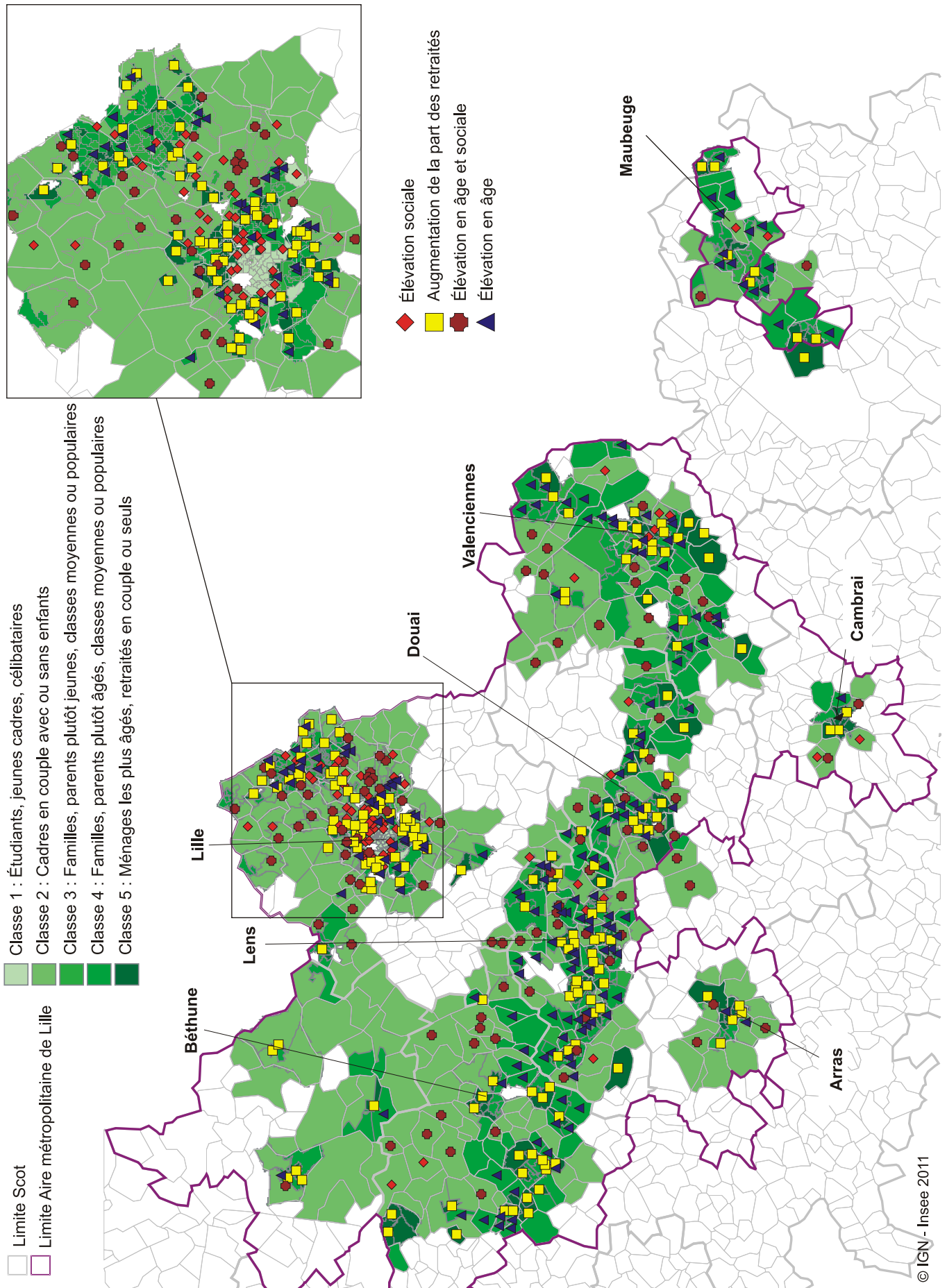
Dans une soixantaine de quartiers (6 % de l'AML) attirant historiquement des familles de classes populaires, sont désormais surreprésentés des étudiants ou des jeunes cadres, le plus souvent célibataires. Ils se situent principalement aux limites de Lille (Lille Nord, Sud, Fives, Saint Maurice) ou dans des banlieues proches (Lambersart...). Quelques quartiers de Roubaix, Valenciennes ou Cambrai sont aussi dans cette dynamique.

À l'inverse, des quartiers voient la part des retraités augmenter et se situer au-dessus de la moyenne de l'AML. Ces 180 quartiers (soit 17 % de l'AML) sont répartis dans tous les types d'espace à l'exception du centre de Lille et des territoires périurbains. Le cœur du bassin minier, notamment dans le Scot de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, est particulièrement concerné par ces trajectoires, de même que le cœur d'Arras.

Dans certains quartiers, une élévation en âge est observée sans pour autant que la part des retraités ne s'élève : il s'agit plutôt d'une proportion croissante de ménages d'actifs âgés de 40 à 60 ans. Ce relatif vieillissement peut s'accompagner d'une élévation sociale (10 % de l'AML) comme en périphérie de l'agglomération lilloise ou aux limites du bassin minier comme à l'est ou au nord de Béthune, au sud de Douai ou nord-ouest de Valenciennes ;

¹ On entend ici par quartiers les Iris (ilôts regroupés pour l'information statistique) qui correspondent à un découpage Insee du territoire en mailles de taille homogène d'environ 2 000 habitants.

Carte 7 : TYPOLOGIE DE LA STRUCTURE DE POPULATION DES IRIS ET COMMUNES DES PÔLES URBAINS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN 2008



Source : recensement de la population 2008 exploitation complémentaire (Insee).

à l'inverse, il peut s'observer sans modification de la structure sociale (16 % de l'AML) comme dans le cœur du bassin minier.

UN RENOUVELLEMENT IMPORTANT DE LA POPULATION DANS LES CENTRES VILLES

Certaines de ces évolutions, comme le vieillissement, peuvent être la résultante de l'évolution naturelle de la population résidante. À l'inverse, d'autres transformations, comme la hausse de la part des cadres, s'accompagnent probablement d'un renouvellement de la population. À cet égard, l'analyse de la mobilité des habitants des quartiers des pôles urbains de l'AML présente de forts contrastes [Carte 8](#). Au cœur des agglomérations et principalement de celle de Lille, les taux de mobilité sont généralement forts, avec la moitié des habitants de 2008 n'habitant pas dans le même logement en 2003 (classe 2), voire très forts avec une proportion de nouveaux résidents qui peut atteindre les deux tiers (classe 1). Quand les taux d'entrée sont forts, l'attractivité est principalement de proximité pour des ménages d'âge moyen ou plus âgé. Quand les taux d'entrée sont très forts, les arrivants sont souvent issus de l'extérieur de l'AML, en particulier des autres régions françaises ou de l'étranger. Ces entrants sont souvent des étudiants ou des jeunes actifs notamment des cadres.

Tous les autres groupes de quartiers présentent un degré de sédentarité comparable : entre 65 % et 70 % de la population en 2008 résidait déjà dans le même logement en 2003. Néanmoins, parmi les entrants, certains se distinguent par l'importance des plus de 55 ans (classe 3), d'autres par l'accueil de familles au niveau social modeste (classe 4) comme à Roubaix ou proche des grands centres du bassin minier. Enfin concernant les autres quartiers (classe 5), pour beaucoup

dans les espaces à vocation résidentielle de la métropole lilloise, de la Flandre ou autour de Valenciennes, les classes aisées sont surreprésentées parmi les entrées malgré leur volume relativement restreint.

En croisant les analyses précédentes [Cartes 7 et 8](#), les changements sociodémographiques au sein des quartiers peuvent se comprendre au regard de la mobilité de leur population.

Les quartiers qui s'inscrivent dans des trajectoires d'élévation en âge ont, globalement, des taux de mobilité faibles. Lorsque ces quartiers présentent en outre une hausse de la part des professions intermédiaires et des cadres, cette transformation n'est pas liée à une arrivée externe de ces populations mais plutôt à une élévation sociale endogène.

Parmi les quartiers où la part des retraités augmente fortement, une majorité présente des faibles taux de mobilité. Certains se caractérisent toutefois par une attractivité ciblée sur les ménages les plus âgés. Dans ce cas, la structure des nouveaux arrivants et le vieillissement naturel de la population stable se cumulent pour conduire à une hausse accélérée de la part des seniors. Dans quelques quartiers spécifiques, la hausse de la part des retraités va de pair avec un taux de mobilité relativement fort. Ces cas particuliers sont localisés dans les principales villes de l'AML (Lille, Douai, Valenciennes, Arras, Béthune, Lens). On les retrouve également dans les banlieues de Lille (Roubaix, Tourcoing, Lambersart, Croix, Mons-en-Barœul, Ronchin ...) ou dans celles de Valenciennes (Famars, Saint-Saulve, Saint-Amand-les-Eaux).

DES RESSORTS DIFFÉRENTS AU RAJEUNISSEMENT DES QUARTIERS

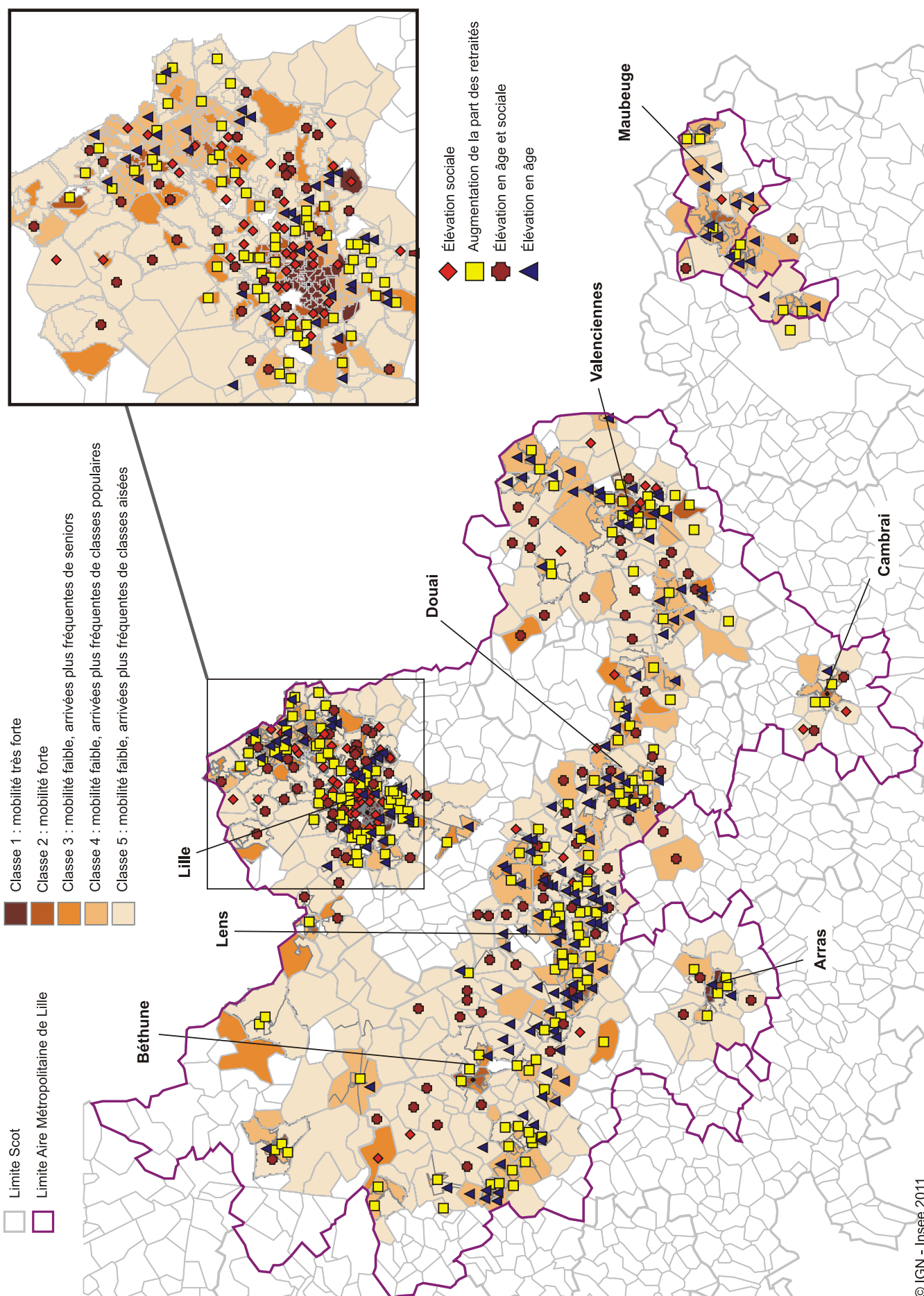
Les quartiers ayant connu un mouvement de rajeunissement et d'élévation sociale sont, bien souvent, des quartiers où la mobilité est la plus forte comme dans Lille. Ces quartiers connaissent donc un profond renouvellement quantitatif et qualitatif de leur population via un phénomène de « gentrification » où des classes populaires sont remplacées par des étudiants ou des jeunes cadres.

Paradoxalement, parmi ces quartiers où la part des étudiants ou des jeunes cadres a significativement progressé, certains présentent de faibles niveaux de mobilité. Ils sont principalement situés dans des espaces résidentiels en proche périphérie de Lille (Lambersart, Faches-Thumesnil, Marcq-en-Barœul, Wasquehal, Roubaix, Tourcoing) ou d'autres agglomérations, notamment Valenciennes (Marly, Quarouble, Saint-Amand-les-Eaux) ou Douai (Anhiers).

Certes, dans ces quartiers, les entrées plus rares qu'en moyenne peuvent se concentrer sur les jeunes étudiants ou les jeunes cadres. Tout en étant faibles en proportion, les mobilités pourraient ainsi participer en structure au rajeunissement de la population et à l'augmentation du niveau social. Mais sans doute ces territoires sont-ils soumis à d'autres facteurs, endogènes, amenant à des transformations sociales.

Trois quartiers de Villeneuve-d'Ascq, à savoir Breucq, Recueil et Croisure, permettent d'illustrer cette problématique. La part des 18-24 ans y a globalement augmenté, celle des cadres également alors que 70 % de la population réside dans le même logement que cinq ans auparavant. L'histoire de la commune, ville nouvelle, peut contribuer à ce phénomène : les jeunes ménages ont massivement emménagé pendant les années

Carte 8 : TYPOLOGIE DE LA MOBILITÉ DES HABITANTS DES IRIS ET COMMUNES DES PÔLES URBAINS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE ENTRE 2003 ET 2008




Source : recensement de la population 2008 exploitation complémentaire (Insee).

1970 et 1980 et leurs enfants arrivent tout aussi massivement aux âges des études supérieures au début des années 2000. Ces jeunes Villeneuvois profitent de la proximité des universités pour poursuivre leur étude sans quitter le domicile parental : ainsi 80 % des jeunes inactifs de 18 à 24 ans résidant dans ces trois quartiers vivent chez leurs parents (contre seulement 22 % pour la même population dans la commune voisine de Lille) et 65 % n'ont pas déménagé au cours des 5 dernières années (23 % à Lille). La hausse de la part des étudiants tiendrait donc à des effets générationnels et géographiques.

UN EFFET INCERTAIN DES RÉNOVATIONS URBAINES SUR L'ÉVOLUTION SOCIALE DES QUARTIERS

Quand les évolutions des populations des quartiers sont dues aux migrations résidentielles, se pose la question de l'adaptation des nouveaux arrivants au parc de logement. En particulier, dans un quartier « gentrifié », les besoins en logement de jeunes étudiants ou actifs célibataires ne sont pas les mêmes que celles des familles qu'ils remplacent. Il est ainsi pertinent d'examiner l'évolution du parc de logement au cours des vingt dernières années.

Cinq types de quartiers peuvent être distingués . Deux classes isolent les territoires où les maisons sont surreprésentées : d'un côté là où le parc est plutôt récent et constitué de maisons de grande taille comme en Flandre Intérieure, en périphérie de la métropole lilloise ou dans les franges du bassin minier (classe 1) ; de l'autre là où les maisons sont essentiellement de type « 1930 » comme dans le bassin minier (classe 2). Une partie des quartiers présente un parc dit « mixte » (classe 3) puisque maisons

et appartements se côtoient, de même que les différentes périodes de construction ou les différents types d'occupation (propriétaire, location en secteur libre ou en parc HLM). Ils se situent dans le cœur des agglomérations du bassin minier, en proche banlieue lilloise ou vers Roubaix et Tourcoing. Enfin parmi les deux dernières classes, les appartements sont très majoritaires. Dans les centres-villes, ils sont anciens ou très récents, de petite taille, souvent loués en secteur libre (classe 4). En périphérie, notamment à Villeneuve d'Ascq, au sud de Lille, ou à Roubaix-Tourcoing, certains quartiers sont constitués en majorité d'appartements de plus grande taille, construits pendant les années 50, 60 ou 70, loués comme HLM (classe 5).

L'évolution du parc du logement se fait de manière bien moins rapide que celle de la population. En effet, plus de 70 % des quartiers ne présentent pas de rupture majeure dans leur type d'habitat. Parmi ceux où l'on constate une évolution, environ 90 (soit 8 % de l'AML) présentent une inflexion importante dans leur type d'habitat : la part des maisons diminue au profit des appartements. Ainsi des quartiers où l'habitat individuel ou mixte était majoritaire en 1999 sont aujourd'hui principalement constitués d'appartements. Bien que quelques exemples se situent dans le bassin minier, l'immense majorité d'entre eux est localisée dans la métropole lilloise, en proche banlieue, à Roubaix ou Tourcoing. Ces évolutions peuvent avoir deux types de causes : d'une part des grandes opérations de rénovation urbaine ; d'autre part la superposition des comportements individuels des propriétaires, par exemple dans le cas de découpes de maisons de type « 1930 ».

Les mutations du parc de logement ont-elles un impact important sur l'évolution de la structure sociale des habitants d'un quartier ? D'un point de vue macroscopique, ces évolutions sont peu nombreuses (8 % des quartiers). Ainsi, elles ne peuvent contribuer que de manière ponctuelle aux changements sociaux. De plus, certaines communes comme Roubaix présentent une part importante de quartiers où le parc de logement s'est transformé sans que la population ait été renouvelée.

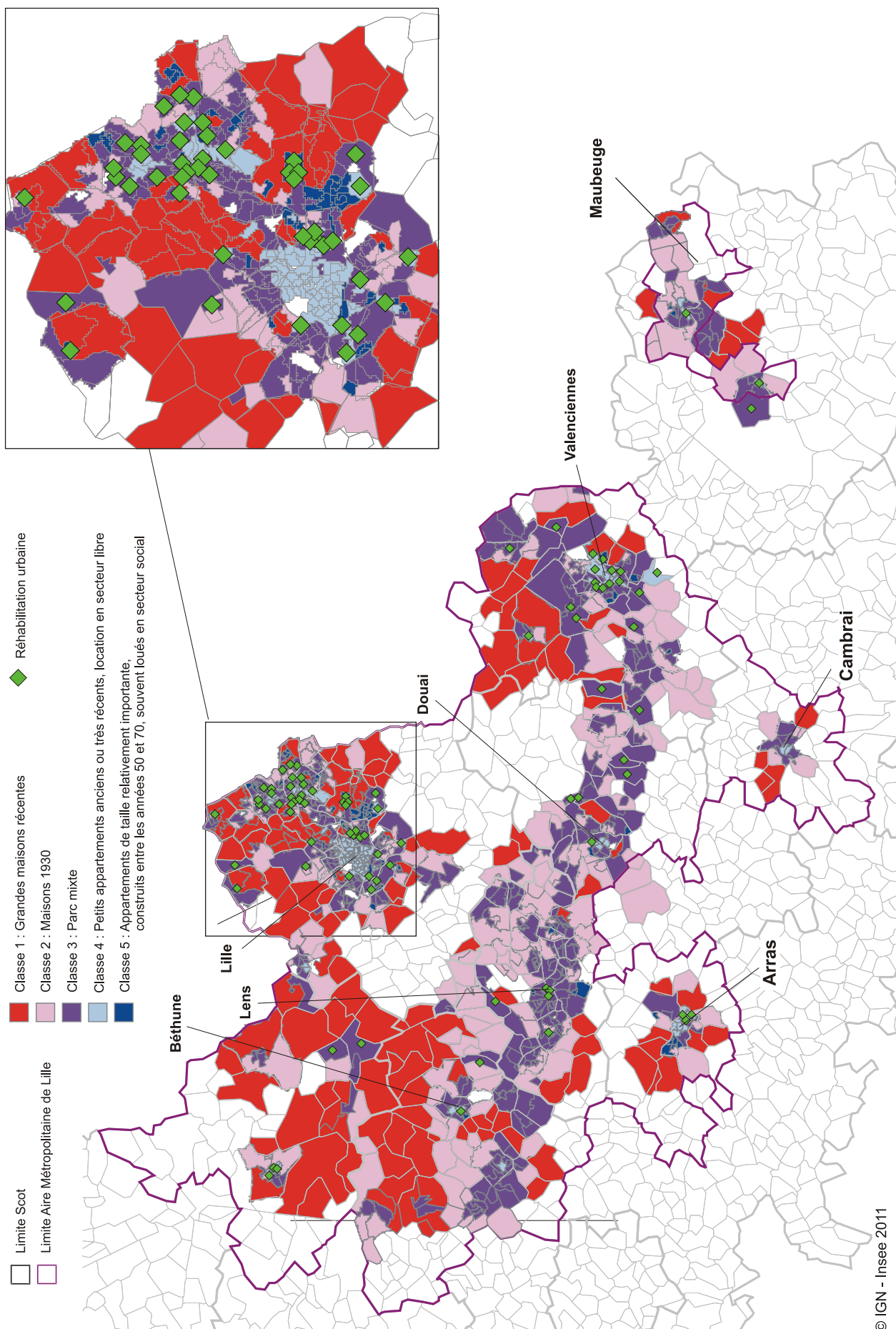
Toutefois, les trajectoires de rajeunissement (gentrification ou non) et de vieillissement sont celles qui s'accompagnent le plus d'un renouvellement du parc d'habitations. À cela rien d'illogique puisque ces trajectoires conduisent à une diminution de la taille des ménages en substituant des étudiants célibataires, des couples de jeunes sans enfants ou de retraités à des familles. Ainsi, le renouvellement de population irait plus souvent de pair avec des mutations du parc de logement². Néanmoins, parmi ces rares quartiers où le parc de logement a muté, plusieurs sont localisés à Lambersart, Faches-Thumesnil, Villeneuve d'Ascq, Tourcoing où le rajeunissement se réalise de manière endogène via le vieillissement des enfants des familles.

À L'ÉCHELLE DE LILLE, L'EFFET DES RÉNOVATIONS URBAINES SERAIT PLUS FORT

L'effet éventuel des mutations d'un parc de logement sur la population d'un quartier semble donc marginal à l'échelle de l'AML. Toutefois, cette absence de lien établi d'un point de vue macroscopique pourrait gommer des interactions plus fortes à des niveaux géographiques fins. Ainsi, une analyse conduite spécifiquement sur la ville de Lille

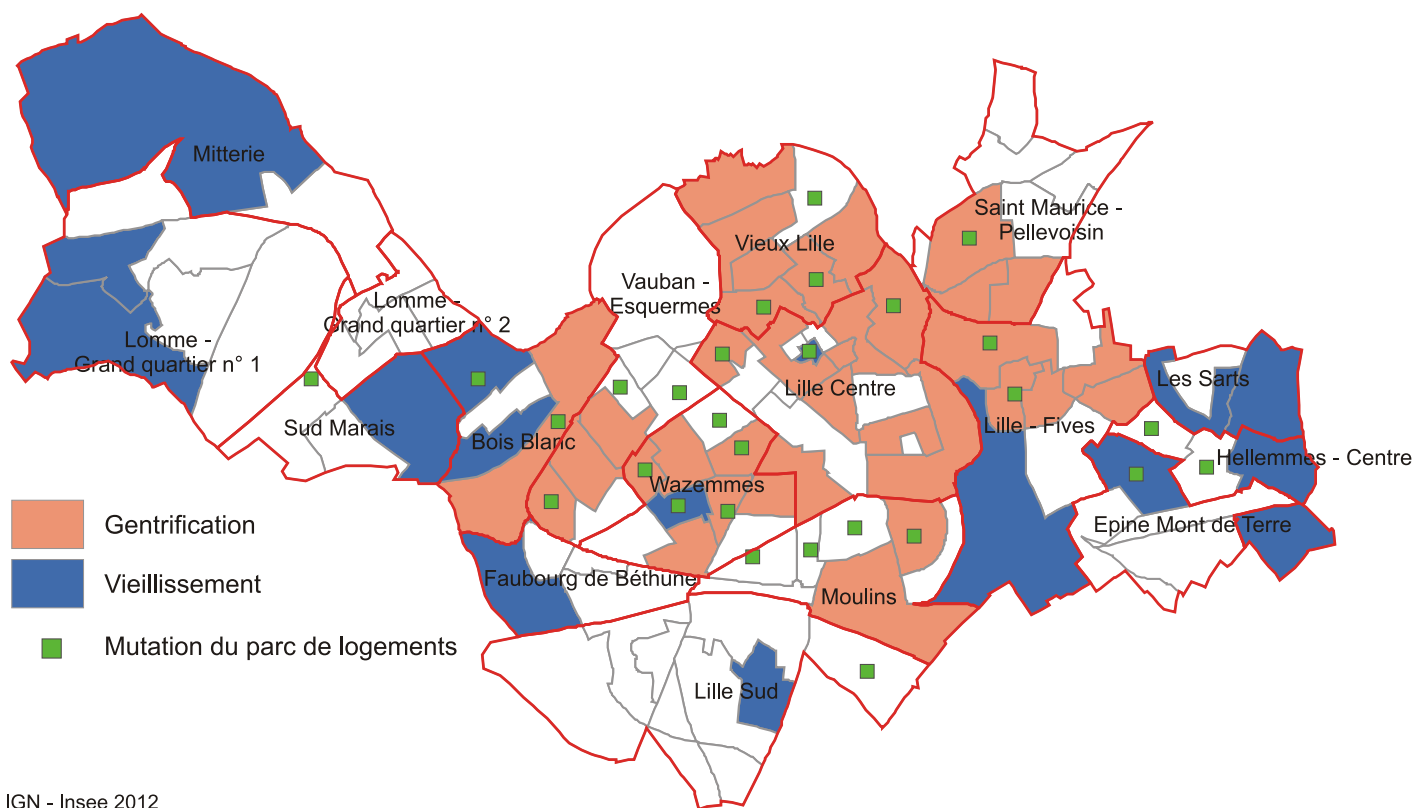
² Si 89 % des quartiers gentrifiés n'ont pas connu de mutation du parc de logement, cela ne signifie pas que le parc n'a pas évolué mais qu'il ne s'est pas suffisamment transformé pour passer d'une situation où il est considéré comme un quartier à majorité de maisons ou « mixte » en 1990 à une situation où les appartements seraient majoritaires.

CARTE 9 : TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS DES IRIS ET COMMUNES DES PÔLES URBAINS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE EN 2008



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

CARTE 10 : TRAJECTOIRES DE POPULATION ET DE LOGEMENTS DES QUARTIERS LILLOIS ENTRE 1990 ET 2008



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

fait apparaître de nouvelles trajectoires avec des quartiers en pleine mutation du point de vue de l'habitat et une spécialisation sociale accrue.

En prenant en compte la particularité des situations sociales sur Lille, un tiers des quartiers peut apparaître comme s'étant gentrifié entre 1999 et 2008 et 15 % s'inscrivent dans une tendance vieillissante. On retrouve les premiers principalement dans le Vieux Lille, Wazemmes, Bois-Blancs, Fives et Saint-Maurice. Les seconds se situent plutôt au sud-est de la ville ou vers Lomme [Carte 10](#).

De même, à ce niveau d'observation, les mutations du parc d'habitat lillois sont bien mieux appréhendables. De nombreux quartiers dans le Vieux Lille, Vauban-Esquermes, Bois-Blancs, Wazemmes, Moulins ont vu leur part des appartements

augmenter significativement. Il apparaît désormais à l'intérieur de Lille, une relation beaucoup plus franche entre les mutations du parc de logement et celles de la population. En effet, dans près de la moitié des quartiers dont le parc de logement a été rénové, le phénomène de gentrification est observé alors qu'un sixième ont vu leur population vieillir.

Le lien entre évolution sociale et mobilité est également modifié : la quasi-totalité des quartiers gentrifiés sont aussi soumis à des mobilités fortes. À l'inverse, presque tous les quartiers lillois en phase de vieillissement sont des espaces où la population se renouvelle peu.

Pour en savoir plus

- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains - Volet 1 », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 103, mars 2012.
- « Mobilité résidentielle et pauvreté dans les années 1990 », Emre Korsu, 2004, dans « les travaux de l'Observatoire national de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale », *La Documentation Française*, Paris, p.437-452.
- « Formes urbaines, mobilités et ségrégation : une comparaison Lille – Lyon – Marseille », Rapport final, Mignot D. *et alii*, 2007.
- « Connaître pour agir : des indicateurs au service des politiques sociales », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 92, juin 2011.
- « Pauvretés et territoires en Nord-Pas-de-Calais - Situations de pauvreté et conditions de vie », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Les Dossiers de Profils*, n° 82, juin 2006.
- « Regards sur les quartiers en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Les Dossiers de Profils*, n° 88, décembre 2007.

Suivi partenarial

Conseil Général du Nord

Hélène Dinh, Hélène Hoffmann,
Direction des Partenariats, de l'Attractivité et de l'Économie

Paule Laidebeur, Marion Lefebvre,
Service Évaluation et Prospective Sociale

Conseil Général du Pas-de-Calais

Nicolas Rossignol, François Delepouille,
Direction de la Prospective et des Partenariats

Emmanuel Gardel, Lucie Ribeiro,
Service de l'Observatoire Social Départemental